

Objectif de gestion

Le fonds vise à réaliser à long terme une performance supérieure à l'indice MSCI EMU (Net Total Return) et à soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone à moyen/long terme. Le fonds cherche à atteindre son objectif en investissant au moins 90 % de sa VL dans des actions de sociétés de la zone euro qui, de l'avis du Gestionnaire d'investissement, démontrent leur capacité et leur volonté de réduire leurs émissions de carbone à un rythme supérieur à celui de l'indice de référence. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques



Steve Smith
Gère le fonds depuis
mars 2023



Oliver Collin
Gère le fonds depuis
mars 2023

Date de lancement de la catégorie d'actions
29 mars 2023

Date de lancement initiale
29 mars 2023

Statut juridique
SICAV Luxembourgeoise avec un statut UCITS

Devise
EUR

Type de part
Capitalisation

Actif net
EUR 149,88 Mln

Indice de référence
MSCI EMU Index (Net Total Return)

Code Bloomberg
INVSUEA LX

Code ISIN
LU2582393265

Dénouement
J+3

Indicateur de risque ¹

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



Avertissements concernant les risques

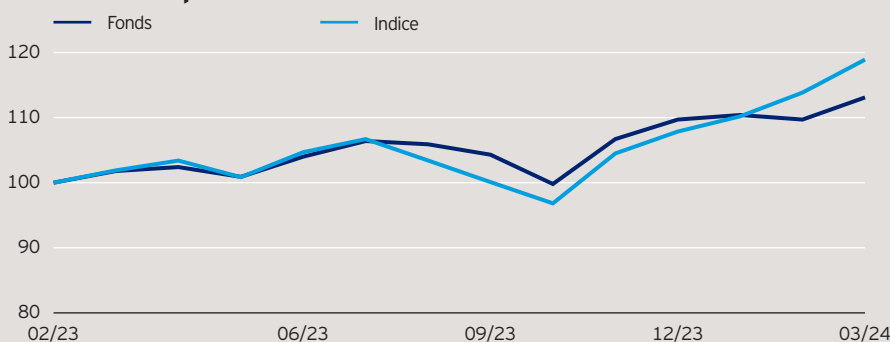
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. L'absence de normes communes peut entraîner différentes approches pour définir et atteindre les objectifs ESG. En outre, le respect des critères ESG peut amener le Fonds à renoncer à certaines opportunités d'investissement.

Stratégie du fonds

Au cœur de la philosophie d'investissement de l'équipe se trouve la croyance en une gestion active axée sur l'évaluation. Le fonds vise à combiner la transition carbone et l'investissement dans des entreprises dont la valorisation est attrayante par rapport à leur potentiel à long terme. Le fonds n'exclut pas les entreprises sur la base de leur importance relative, mais exclut celles qui n'ont pas la capacité financière d'effectuer la transition, mesurée par la génération de flux de trésorerie. En outre, le fonds exclut les entreprises dont l'équipe dirigeante ne fait pas preuve d'une volonté claire de réduire les émissions de carbone.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. Chaque période commence à la fin du mois indiqué. Le premier mois indiqué ne représente pas forcément une période complète d'un mois, et peut seulement commencer à la date du lancement/restructuration indiquée dans le titre.

Evolution de la performance 29 mars 2023 - 31 mars 2024*



Performance cumulée*

en %	1 an	3 ans	Depuis le lancement
Fonds	11,10	-	13,10
Indice	16,70	-	18,91

Performance calendaire*

en %	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants*

en %	03.14	03.15	03.16	03.17	03.18	03.19	03.20	03.21	03.22	03.23	03.24
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	11,10	
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	16,70	

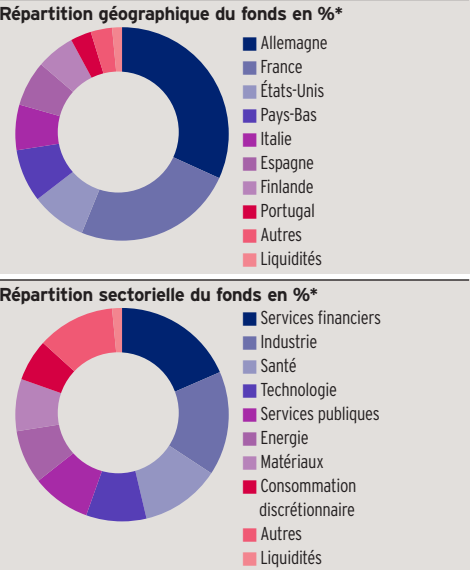
Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds géré activement et non dans un sous-jacent donné.

Invesco Sustainable Eurozone Equity Fund

Part E-Cap.

31 mars 2024

Participations et pondérations actives*				(Nombre total de positions: 47)	
10 principales positions	%	10 principales surpondérations	+	10 principales sous-pondérations	-
Total	4,1	Stellantis	2,7	ASML	6,8
Sanofi	4,0	UPM-Kymmene	2,7	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton	4,3
Deutsche Telekom	3,9	Daimler Truck	2,7	Schneider Electric	2,1
Allianz	3,7	Merck	2,6	LOreal	2,0
AXA	3,3	Deutsche Telekom	2,5	Airbus	1,9
Daimler Truck	3,2	Infineon Technologies	2,2	Air Liquide	1,9
Siemens	3,0	Acerinox	2,2	Hermes International	1,4
Infineon Technologies	3,0	EDP - Energias de Portugal	2,2	Safran	1,3
UPM-Kymmene	3,0	AXA	2,1	Iberdrola	1,3
Merck	3,0	Veolia Environnement	2,1	BNP Paribas	1,3



Répartition géographique*			Répartition sectorielle*		
en %	Fonds	Indice	en %	Fonds	Indice
Allemagne	31,8	25,4	Services financiers	18,5	19,2
France	24,4	33,2	Industrie	15,8	17,2
États-Unis	8,4	3,7	Santé	12,1	6,8
Pays-Bas	8,0	14,6	Technologie	9,1	13,9
Italie	6,9	7,0	Services publics	8,9	5,3
Espagne	6,9	7,6	Energie	8,2	4,2
Finlande	5,8	2,8	Matériaux	7,9	5,5
Portugal	3,1	0,4	Consommation discrétionnaire	6,3	15,8
Autres	3,2	5,3	Autres	11,8	12,1
Liquidités	1,5	0,0	Liquidités	1,5	0,0

Caractéristiques financières*	
Moyenne pondérée de capitalisation boursière	EUR 60,86 Mrd
Capitalisation boursière médiane	EUR 35,03 Mrd

Valeur liquidative et frais
Valeur liquidative
EUR 11,31
VL la plus haute sur 1 an
EUR 11,31 (28.03.24)
VL la plus basse sur 1 an
EUR 9,91 (23.10.23)
Investissement minimum ²
EUR 500
Droits d'entrée
Jusqu'à 3,00%
Frais de gestion annuels
2,25%
Frais courants ³
2,64%

Source: *Invesco (données au 31 mars 2024). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. Les dix principales sur- et sous-pondérations représentent les plus grandes différences de pondération entre le fonds et l'indice de référence.

-2/3-

Invesco Sustainable Eurozone Equity Fund

Part E-Cap.

31 mars 2024

Informations importantes

¹L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

²Les montants minimum d'investissement sont : EUR 500 / USD 650 / GBP 400 / CHF 650 / SEK 4.500. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.

³Les frais courants comprennent les frais de gestion annuels et d'autres frais administratifs ou d'exploitation. Il s'agit d'un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année passée. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 31 mars 2024, sauf indication contraire.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les points de vue et les opinions sont basés sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand, espagnol, italien), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs. **Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à:** <https://www.invescomanagementcompany.lu/lux-manco/literature>.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Supplément ESG

31 mars 2024

Caractéristiques ESG

Le fonds Invesco Sustainable Eurozone Equity Fund (le « fonds »), a pour objectif de combiner la transition carbone et l'investissement dans des sociétés dont la valorisation est attrayante par rapport à leur potentiel à long terme. Le fonds n'exclut pas les entreprises sur la base de leur importance relative, mais exclut celles qui n'ont pas la capacité financière d'effectuer la transition, mesurée par la génération de flux de trésorerie. En outre, le fonds exclut les entreprises dont l'équipe dirigeante ne fait pas preuve d'une volonté claire de réduire les émissions de carbone. Au-delà de la réduction des émissions de carbone, le fonds exclut les entreprises qui n'atteignent pas les critères minimums dans les évaluations de la responsabilité sociale et de la gouvernance. Grâce au processus ESG, l'objectif du fonds est de démontrer une réduction des émissions de carbone supérieure à celle de l'indice de référence tout en générant des rendements financiers supérieurs à ceux de l'indice de référence sur une base glissante de trois ans.

SFDR (voir le Glossaire)

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du SFDR (Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) en ce qu'il promeut des caractéristiques environnementales et sociales, et en ce qu'il s'assure que les sociétés dans lesquelles il investit appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. Pour plus d'information, consulter le site www.invescomanagementcompany.lu.

L'engagement d'Invesco en matière d'ESG

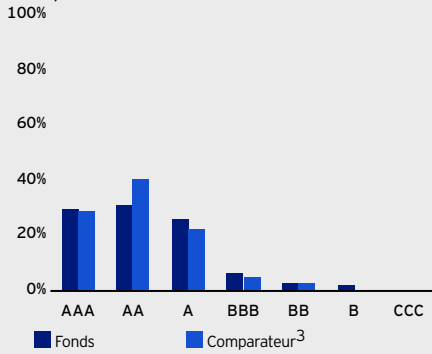
Invesco a une approche ESG axée sur l'investissement. Nous offrons une gamme complète de capacités axées sur l'ESG qui permettent aux clients d'exprimer leurs valeurs par le biais de l'investissement. Nous intégrons également les considérations ESG financièrement significatives dans notre plateforme d'investissement, en tenant compte des facteurs critiques qui nous aident à fournir des résultats solides aux clients.

Caractéristiques ESG ¹	Fonds Comparateur ³	
Note ESG du fonds (AAA-CCC)	AA	AA
Score de qualité ESG (0-10)	7,7	7,8
Score pour le pilier environnemental	6,9	6,8
Score pour le pilier social	5,4	5,4
Score pour le pilier gouvernance	6,0	6,3
Couverture ESG (%)	98,8	100,0

Caractéristiques carbone ²	Fonds	Comparateur ³
Émissions de scope 1 + 2 financées (tCO ₂ e)	14.239,2	10.400,2
Émissions de scope 1 + 2 + 3 financées (tCO ₂ e)	143.704,4	124.529,0
Empreinte carbone relative (tCO ₂ e/million EUR investi)	96,9	70,0
Intensité carbone moyenne pondérée (tCO ₂ e/million EUR de ventes)	102,4	95,1
Couverture carbone en % (hors liquidités)	98,8	99,9

Répartition de la notation MSCI ESG¹

Ce graphique montre les notations ESG des différents fonds sous-jacents, de AAA (meilleure note) à CCC (plus mauvaise note).



Dynamique ESG¹

Le pourcentage d'entreprises détenues par les fonds qui ont amélioré leur notation ESG (positif), n'ont pas changé (stable) ou se sont détériorées (négatif) depuis la notation précédente.

Tendance	Fonds	Comparateur ³
Positive	14.5%	8.4%
Stable	80.6%	85.3%
Négative	4.9%	6.2%
Non notée	-	< 0.1%

Répartition sectorielle de la notation MSCI ESG ^{1, 4}	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	NR
Services de communication	-	1.3%	1.0%	3.9%	-	-	-	-
Consommation discrétionnaire	2.0%	1.6%	-	-	2.7%	-	-	-
Consommation de base	1.5%	4.0%	-	-	-	-	-	-
Énergie	4.1%	4.1%	-	-	-	-	-	-
Services financiers	5.1%	11.4%	2.1%	-	-	-	-	-
Santé	3.0%	1.3%	5.7%	-	-	2.1%	-	-
Industrie	2.8%	3.0%	8.1%	-	-	-	-	-
Technologie	3.2%	3.0%	2.1%	0.8%	-	-	-	-
Matériaux	3.0%	-	3.2%	-	-	-	-	-
Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
Services publics	4.7%	1.7%	2.5%	-	-	-	-	-
Autre	-	-	1.8%	1.7%	-	-	-	-

¹ Les données ESG proviennent de MSCI au niveau des titres et les mesures ESG sont calculées par FE FundInfo, en répliquant la méthodologie MSCI, en utilisant les positions sous-jacentes du portefeuille. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI www.msci.com

² Les caractéristiques carbone sont calculées par Invesco en utilisant les classifications ISS au niveau des titres. Les dernières données climatiques disponibles datent de 2022.

³ Comparateur : Nous comparons avec MSCI EMU Index (Net Total Return).

⁴ Le tableau de répartition des notations ESG exclut les positions de trésorerie, ce qui explique que le total ne soit pas toujours 100 %.

Exclusions liées au climat ⁵	Fund
Extraction de charbon thermique	Oui
Production d'électricité au charbon thermique	Oui
Sources non conventionnelles de pétrole et de gaz	Oui
Pétrole et gaz (conventionnels)	Non
Substances préoccupantes	Non
Énergie nucléaire	Non

Exclusions non liées au climat ⁵	Fonds
Armes controversées	Oui
Tabac	Oui
Pacte mondial des Nations Unies	non conforme
Armes nucléaires hors du Traité de non-prolifération	Oui
Cannabis à usage récréatif	Oui
Contrats militaires	Non
Armes à feu à usage civil	Non
Spectacles	Non
Jeux d'argent	Non
Alcool	Non

Une politique d'investissement responsable	Oui	Non	N/A
Intégration ESG	✓		
Filtrage négatif/allocation positive	✓		
Investissements durables	✓		
Fonds à impact		✓	
Engagement	✓		
Vote (actions seulement)	✓		

⁵ Critères d'exclusion

Les critères d'exclusion peuvent varier en fonction de l'activité, de la tolérance zéro aux exclusions basées sur le pourcentage du chiffre d'affaires. Pour plus de détails sur le seuil de revenus appliqué aux exclusions spécifiques, veuillez vous référer à la Publication d'Informations en matière de durabilité sur le site Internet de la Société de Gestion.
www.invescomanagementcompany.lu.

Les critères d'exclusion sont définis comme suit :

Extraction de charbon thermique : La société extrait du charbon thermique.

Production d'électricité au charbon thermique : La société produit de l'électricité issue du charbon thermique.

Sources non conventionnelles de pétrole et de gaz : La société est impliquée dans l'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique et/ou extrait des sables bitumineux et/ou est impliquée dans l'exploration ou dans la production d'énergie de schiste.

Pétrole et gaz (conventionnels) : La société est impliquée dans l'exploration et dans l'exploitation pétrolières et gazières.

Substances préoccupantes : La société produit des substances chimiques interdites par les trois conventions internationales : La Convention de Stockholm du PNUE, la Convention OSPAR et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Énergie nucléaire : La société produit de l'électricité à partir de sources nucléaires ou tire des revenus du développement de produits ou de services qui soutiennent l'industrie nucléaire.

Armes controversées : Concerne les sociétés identifiées comme étant liées aux armes controversées, notamment les munitions à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques, les armes à uranium appauvri, les armes au laser aveuglant, les armes incendiaires ou les fragments non détectables.

Tabac : La société fabrique des produits du tabac et/ou fournit des produits ou des services liés au tabac.

Statut au regard du Pacte mondial des Nations Unies : Concerne les sociétés reconnues « non conformes » au titre du Pacte mondial des Nations Unies par Sustainabilitytics.

Armes nucléaires hors du Traité de non-prolifération : La société est impliquée dans la fabrication d'armes nucléaires ou de composants sur mesure de ces dernières ET ces armes sont distribuées à un pays non déclaré comme puissance nucléaire au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Cannabis récréatif : La société est impliquée dans la production de cannabis récréatif ou a des liens avec des revenus issus de ce dernier.

Contrats militaires : La société tire des revenus de la fabrication d'armes ou de composants d'armes, ou de la fourniture de produits ou de services sur-mesure à l'armée ou au secteur de la défense.

Armes à feu civiles : La société tire des revenus de la fabrication d'armes de petite taille conçues et commercialisées pour le marché civil, notamment de la fabrication et de la vente d'armes à feu civiles.

Divertissement pour adultes : La société tire des revenus du divertissement pour adultes. Il s'agit notamment des sex-shops, des magazines pour adultes, de la production de films pour adultes, des cinémas qui les projettent, et de la diffusion de divertissements pour adultes.

Jeux d'argent : La compagnie tire des revenus de jeux d'argent. Il s'agit notamment des sociétés qui détiennent des casinos, qui proposent des paris ou des jeux d'argent en ligne, ou qui fabriquent des produits pour les jeux d'argent (comme les machines à sous), etc.

Alcool : La société tire des revenus de boissons alcoolisées. Il s'agit notamment des producteurs, des distributeurs ou des propriétaires de magasins de détail vendant des boissons alcoolisées.

Les approches d'investissement responsable sont définies comme suit :

Intégration ESG : Processus d'intégration de facteurs ESG à l'analyse financière fondamentale des sociétés et des investissements.

Filtrage négatif/allocation positive : Un processus qui exclut une partie de l'univers d'investissement ayant un mauvais score sur les critères ESG, se concentre sur les entreprises engagées dans des activités positives pour la communauté ou le monde naturel, comme le recyclage, l'éducation ou les transports publics, ou une combinaison des deux.

Investissements durables : Un investissement dans une activité économique qui répond à la définition d'un investissement durable selon l'article 2 (17) du RGPD.

Fonds à impact : Fonds géré dans le but de générer des effets sociaux et environnementaux positifs et mesurables, et pour lequel l'impact est prioritaire par rapport à la performance financière.

Engagement: Fait d'échanger avec les représentants d'une société en tant qu'actionnaire, dans le but d'améliorer ses comportements et ses politiques.

Vote (actions seulement): Également appelé vote par procuration, il s'agit d'un type d'action par lequel le gestionnaire du fonds vote au nom des actionnaires de son fonds commun de placement sur un certain nombre de sujets, tels que, par exemple, l'élection des membres du conseil d'administration, l'approbation de fusions et acquisitions, ou l'approbation d'un plan de rémunération en actions.

Glossaire

Caractéristiques ESG : Les informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont un élément essentiel de la stratégie de l'entreprise et de la stratégie d'investissement. Intégrer des considérations de durabilité substantielles aux décisions d'investissement et aux décisions de l'entreprise participe pleinement à la réussite à long terme, tant en termes financiers qu'en termes de durabilité.

Notation ESG des fonds MSCI : La notation ESG du fonds est conçue pour évaluer la résistance de l'ensemble des avoirs du fonds aux risques ESG à long terme, financièrement pertinents, et devrait faciliter la capacité à classer ou à sélectionner les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. Cette notation vise à fournir une transparence au niveau du fonds et mesure les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée en établissant une correspondance directe entre les scores de qualité ESG de MSCI et les catégories de notation par lettre. Les leaders ESG sont des fonds ayant une note ESG de AAA ou AA (meilleurs de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des fonds ayant une note ESG de B ou CCC.

Score de qualité ESG MSCI : Calculé comme la moyenne pondérée des scores ESG de la participation sous-jacente, à l'exclusion de toute participation sous-jacente pour laquelle cette information n'est pas disponible. Il est fourni sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement les scores les plus bas et les plus élevés possibles. MSCI évalue les positions sous-jacentes en fonction de leur exposition et de leur gestion des principales questions ESG, qui sont divisées en trois piliers : l'environnement, le social et la gouvernance.

- **Score pour le pilier environnemental :** Évalue des facteurs environnementaux tels que les émissions, l'empreinte carbone, l'utilisation de combustibles fossiles et les opportunités durables.
- **Score pour le pilier social :** Concerne l'environnement opérationnel d'une participation sous-jacente, notamment la gestion des ressources humaines, de la sécurité des produits et de la santé et de la sécurité au travail.
- **Score pour le pilier gouvernance :** Évalue le risque et les pratiques de gestion liés à la gouvernance et au comportement de l'entreprise.

Couverture ESG (%) Pourcentage du fonds et comparateur lorsque les données MSCI ESG sont disponibles.

Émissions financées : Mesurent les émissions de gaz à effet de serre associées à l'investissement. Ce chiffre représente l'exposition globale absolue du fonds et dépend de l'encours de gestion. Une augmentation de l'encours de gestion engendrera une augmentation des émissions, tandis qu'une diminution de l'encours de gestion entraînera une réduction des émissions. L'encours de gestion du fonds sert à calculer les émissions financées du Comparateur, qui augmenteront ou diminueront également en fonction de la taille de l'encours de gestion.

Scope 1 : Couvre les émissions directes de sources dont l'entreprise est propriétaire ou qu'elle contrôle.

Scope 2 : Couvre les émissions indirectes causées par la génération de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et du refroidissement achetés et consommés par la société déclarante.

Scope 3 : Couvre toutes les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Empreinte carbone relative : Mesure de l'impact des activités sur la quantité de gaz à effet de serre produite, comme la combustion de sources d'énergie fossiles. Correspond aux émissions de scope 1+2 par million de EUR investies.

Wtd Avg (Moyenne pondérée) Intensité carbone : L'exposition des fonds sous-jacents aux titres à forte intensité carbone, calculée comme la moyenne pondérée des mesures d'intensité des constituants : Émissions Scope 1 + 2 par 1 million de EUR de chiffre d'affaires pour les entreprises et émissions de carbone du pays entier par 1 million de EUR de PIB pour les obligations d'État.

Couverture carbone en % (hors liquidités) : Ceci représente la pondération en % du fonds/référence pour lequel des données sur le carbone sont disponibles.

Références à la réglementation

SFDR : Le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR, ou « règlement disclosure ») fait partie du plan d'action de l'UE pour une finance durable. Il vise à promouvoir la transparence des entreprises en matière de durabilité en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations concernant la durabilité des produits et des services qu'ils vendent.

Informations importantes à propos de l'ESG

Les informations ci-dessus ne sont données qu'à titre indicatif. La fourniture de ces informations n'est pas une indication de la manière dont les facteurs ESG seront intégrés dans un fonds, ni de l'opportunité de le faire. Sauf indication contraire dans les documents d'offre légale, les informations ESG fournies dans ce document ne modifient pas l'objectif ou la politique d'investissement d'un fonds et ne limitent pas l'univers investissable du fonds. La notation peut varier d'une agence de notation à l'autre. La notation peut évoluer dans le temps et ne constitue pas une garantie de la performance future du fonds.

© 2024 MSCI ESG Research LLC pour certaines informations. Reproduit avec autorisation. Interdiction de diffuser plus largement. Ce rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de ses filiales ou de ses fournisseurs d'informations (les « Parties ESG »). Ces informations sont uniquement destinées à un usage interne ; elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, et ne peuvent être utilisées pour étayer ou composer un quelconque instrument, produit ou indice financier. Bien qu'elles s'informent auprès de sources qu'elles considèrent fiables, les Parties ESG ne déclarent ou ne garantissent en aucun cas l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document. En outre, elles déclinent toute garantie expresse ou implicite, y compris celles concernant le caractère commercialisable ou adapté à un usage particulier desdites informations. Les informations de MSCI ne constituent en aucun cas des conseils ou des recommandations d'investissement et ne sauraient être considérées comme tels. Elles ne présagent pas non plus des performances futures, ni ne constituent des analyses, des prévisions ou des prédictions. Les Parties ESG ne sauraient être tenues responsables de dommages directs, indirects, extraordinaires, punitifs, subséquents (y compris la perte de bénéfices) ou autres, et ce même si elles venaient à être averties de l'éventualité de tels dommages.

Les données reproduites proviennent dans l'ensemble de MSCI et d'ISS, selon la catégorie. Remarque : les notations indiquées peuvent ne pas refléter la notation appliquée par l'équipe d'investissement, qui utilise ses propres méthodologies de notation en interne pour juger des qualifications de chaque émetteur en matière d'ESG. En outre, pour certaines classes d'actifs, la couverture de données par fournisseur n'est pas uniforme et ne couvre pas tous les émetteurs dans le détail. Le fait qu'un titre du fonds ne soit pas couvert par MSCI/ISS ne signifie pas qu'il n'est pas examiné et noté par l'équipe d'investissement. Toute participation détenue par le fonds est évaluée par l'équipe d'investissement selon sa propre méthodologie, à partir d'informations provenant de sources externes et de sa connaissance fine de chaque émetteur.